

Huit jours après, Roland était nommé ministre de l'intérieur. Cette nomination ne le détourna pas de ses projets de travail, comme nous le verrons bientôt, ni de son attachement à l'Académie de Lyon. Le secrétaire perpétuel de la Tourrette avait en effet été chargé de le féliciter à l'occasion de sa promotion au ministère. Roland lui répondit le 17 avril en affirmant le plus sincère dévouement non seulement pour l'Académie de Lyon, mais encore pour toutes les sociétés littéraires, qu'il regarde comme des établissements dont le zèle et les lumières sont d'une véritable utilité à la chose publique. Ces sentiments étaient confirmés par une apostille de la main même du ministre et par une lettre particulière adressée au secrétaire, où ils sont développés plus amplement encore.

A ce moment, l'Académie pouvait marcher allègrement en s'appuyant d'une part, sur ses hautes relations et, d'autre part, sur le décret rendu le 25 septembre 1791 en sa faveur par l'Assemblée nationale. Ses séances avaient repris une bonne physionomie sous la présidence de Delandine. Chaque fois douze à quinze membres y assistent, bien qu'il y en ait au moins une demi-douzaine que la politique tient forcément éloignés. Ses prix ne sont pas distribués, mais les concours ont été examinés, les sujets sont maintenus et prorogés, trois à l'année 1793, un à l'année 1794, et un autre à l'année 1795. Ses travaux alternent toujours régulièrement entre les sciences et les lettres, et les jugements que lui demande l'administration, sur les inventions mécaniques et autres, ne chôment pas entre les mains des rapporteurs.

C'est du sein même de l'Académie que surgirent les premiers événements qui devaient troubler cette demi-félicité. De Bory, qui était malade depuis la rentrée du 1^{er} de l'an,